

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 12 septembre 2022 à 20 heures

Affiché et publié le 7 septembre 2022

Le Maire : J.DALLET



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de séance du 4 juillet 2022

Finances – Administration Générale – Personnel

Communauté de Communes du Pays de St-Fulgent-les Essarts (Approbation des statuts)

Communauté de Communes (Attribution du fonds de concours)

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Restaurant scolaire (Point sur la rentrée)

Pause méridienne 2021/2022 (versement participation à l'OGEC)

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (Dossiers déposés depuis le conseil de juillet)

Courrier pour acquisition domaine public rue du stade)

Salle polyvalente (point sur le dossier)

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Bibliothèque (Approbation de la chartre des bénévoles)

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Voirie et chemins ruraux

Aménagement de sécurité de la VC 7 – Secteur Bourolière (Retour sur la rencontre du 8 septembre avec les riverains)

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Calendrier des réunions